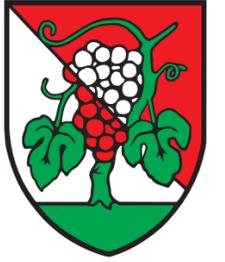




la feuille



N° 01 – 2018

de Bourg-en-Lavaux

ÉDITORIAL

La feuille dans Le Courrier !

Comment informer au mieux les habitants de la commune ? Comment gérer de manière optimale et efficace deux publications soit la feuille trimestrielle et la fourniture d'articles pour Le Courrier ? De plus, les coûts globaux que le soutien à deux publications occasionnelles pourraient être optimisés.

Tous les ménages de la commune reçoivent la feuille et l'hebdomadaire Le Courrier. Pour ce dernier, la commune prend en charge les frais d'abonnement par an et par ménage. Au vu des expériences des dernières années, on observe que l'hebdomadaire Le Courrier publie régulièrement des articles sur la commune mais que de son côté, celle-ci a de la peine à alimenter en parallèle l'hebdomadaire et sa feuille trimestrielle.

La Municipalité estime que publier les informations communales dans Le Courrier devrait permettre d'être plus rapide et plus fréquent. La communication pourrait ainsi gagner en efficacité. Suite à des discussions conduites avec la rédaction du Courrier, la Municipalité a décidé que la feuille de Bourg-en-Lavaux sera intégrée dans les pages de l'hebdomadaire Le Courrier. Ceci commence avec cette édition.

Des pages destinées exclusivement à la commune y sont réservées dans le journal. Celles-ci ne comporteront aucune annonce publicitaire et le style de la feuille sera conservé. Un rythme mensuel est prévu mais pourra être adapté selon les informations à communiquer. Une annonce en première page de l'hebdomadaire vous avertit de la présence de pages spéciales Bourg-en-Lavaux.

La feuille de Bourg-en-Lavaux est conçue et rédigée par un groupe de bénévoles. Ils sont tous ici chaleureusement remerciés pour leur engagement sans faille qu'ils poursuivent l'aventure ou s'arrêtent ici. Ce groupe poursuivra son travail pour les pages spéciales dans l'hebdomadaire. Il est prêt à accueillir de nouvelles personnes intéressées à concevoir et rédiger les contenus des futures pages.

La Municipalité espère que vous trouverez toujours le même plaisir à lire les informations communales et que vous réservez un bon accueil à ces pages spéciales.

Jean-Pierre Haenni
Syndic

Prochaine parution
jeudi 1^{er} mars

GRANDVAUX

Que va-t-il se passer du côté de la gare ?

Suppression des trains du 7 juillet au 26 août 2018 !

Les voies seront renouvelées, les quais rehaussés et des rampes d'accès construites.

Plusieurs lignes de bus prendront le relais deux fois par heure. Depuis l'arrêt Genevrey, une ligne partira en direction de Puidoux, une autre vers La Conversion. De la route de Chenaux, on pourra rejoindre Bossières ou Cully.

Dès ce 22 février, l'horaire en ligne intègre les modifications liées aux travaux. Consulter l'application CFF permettra d'éviter les surprises: les temps de trajets sont plus longs.

Le prix des billets et la validité des différents abonnements demeureront, eux, inchangés.



Le 14 mars à 19 heures, les CFF organisent pour les riverains une séance d'information publique à la grande salle de Grandvaux. Nous invitons les habitants à venir s'infor-

mer sur ces importants chantiers et aménagements d'horaires.

La Municipalité

Informations : www.cff.ch/puidoux

COMMUNE

Une fourmi invasive à Cully



Tapinoma magnum :
(a) grandes ouvrières de 3,5 à 4 mm
(b) petites ouvrières de 2 à 2,5 mm
(© photos Dekoninck et al. 2015)

Ce n'est pas de la science-fiction !

Tapinoma magnum vient des bords de la Méditerranée. Elle y coule une existence peu remarquée de fourmi. Rien ne signale un comportement particulier. Mais lorsque Tapinoma magnum arrive plus dans le nord, elle mute génétiquement ! Il ne s'agit pas de science fiction, c'est réel et elle s'est installée chez nous !

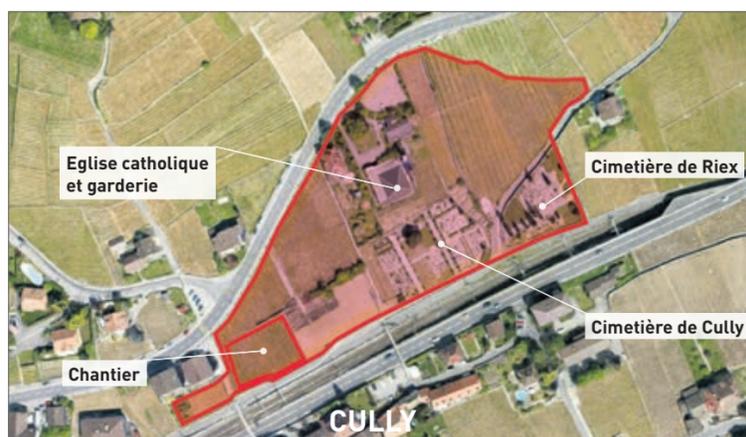
L'été dernier son comportement invasif et impressionnant a nécessité des interventions de désinsectisation dans le quartier des Fortunades et a dérangé nombre de personnes dans leurs activités courantes de jardinage, visites dans les cimetières de Cully et de Riex ou promenades dans ce quartier. La colonie de fourmis est déjà impressionnante et son expansion n'a pour le moment pas trouvé de limite.

Les premières mesures prises, outre le traitement de quelques bâtiments, ont ciblé le chantier des Fortunades. En effet, il était impératif de ne pas disperser cette fourmi dans le territoire.

Pour mieux connaître le comportement de cette fourmi si problématique et les mesures à prendre, la Municipalité organise avec les spécialistes une séance publique d'information et d'échanges le 1^{er} mars, à 19 heures, salle de l'Ancien Pressoir de la Maison Jaune à Cully. Un apéritif sera servi en fin de séance et permettra d'échanger de manière détendue sur cette fourmi de science fiction !

La Municipalité

La zone d'invasion des colonies de fourmis



RÉTROSPECTIVE

Mise des vins des domaines de la commune

La mise des vins de la commune a une longue tradition derrière elle. La lecture des archives montre que le Nouvelliste vaudois du 20 juillet 1861 publiait la traditionnelle mise des vins de la commune de Cully en des termes encore d'actualité, à l'exception de la mesure de l'époque, soit le pot de 1,4 lit. Alors que la Feuille d'avis de Lausanne du 27 février 1942 annonçait la mise de 26'800 litres provenant des vignes communales et celles que possédait la Bourse des pauvres, soit des biens des pauvres de la Confrérie de Cully. Ainsi donc, d'année en année, le dernier vendredi du mois de février, se déroule la mise des vins formalisant le changement de main de plusieurs centaines de litres après l'immuable coup de marteau du commissaire-priseur. Comme un habitué, habitant de Cully, le confie au journaliste du Courrier (Le Régional 14.02.2013): «... Je par-



(© photo Michel Dentan)

ticiper chaque année à la mise des vins de la commune où j'achète les vins communaux pour mon plaisir et pour les faire découvrir à ma famille et mes amis...»

La Municipalité

A découvrir les informations du jour pour cette mise des vins en page 5

L'annonce de l'époque

VENTE DE VIN

La municipalité de Cully donne avis que le lundi 30 septembre courant, à deux heures après midi, à PHôtel-de-ville du dit lieu, elle exposera en vente, sous de favorables conditions, environ 7200 pots de vin blanc, du crû de 1860, provenant des vignes que la commune possède rière Cully et Villette.

La dégustation de ce vin aura lieu une heure avant la mise.

Cully, le 17 septembre 1861.

Au nom de la municipalité,
J. DAVEL, secrétaire.